

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux
Le 28 mars à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2022
PRESENTS : MMES LESENNE – SCHROEDER – TABEL
MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
DESLANDES – HUBERT – SUTRE
EXCUSÉES : MMES GUÉRIN – POT
ABSENTS : MME STAËL – MM JUANOLA - LEROY
POUVOIR : MME GUÉRIN a donné pouvoir à M BOIVENT

Monsieur DESCLIDES a été nommé secrétaire.

2022-03-06 D

OBJET : Subvention pour le CCAS

En accord avec le budget primitif 2022, Monsieur le Maire propose de voter une subvention de 3 000 € pour le CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la subvention de 3 000 € à destination du CCAS et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents nécessaires.

Fait à Jauldes, le 29 mars 2022

Le Maire
Sébastien BOIVENT

